

Le 14 février 2017

[Traduction]

Emplois

M. Higgs : Vendredi, Statistique Canada a indiqué que le Nouveau-Brunswick avait perdu 3 000 autres emplois en janvier. Statistique Canada a aussi indiqué que notre population active avait diminué de 5 000 personnes. Reportons-nous à octobre 2014, le mois que le gouvernement Gallant tient à utiliser comme la référence pour mesurer son rendement, et voyons ce que ce dernier a à son actif : une perte nette de 1 400 personnes au sein de la population active et un gain net de 100 emplois. Le premier ministre dirait-il de telles données qu'elles sont révélatrices d'une économie en plein essor et florissante ou d'une économie freinée par des politiques irréfléchies et motivées par des considérations d'ordre politique? Merci.

L'hon. M. Gallant : L'opposition ne m'aimera certainement pas, même si c'est aujourd'hui la Saint-Valentin. Cela ne me pose pas problème.

C'est avec grand plaisir que nous interviendrons à tout moment pour comparer le bilan économique qu'affiche notre province, grâce à nos politiques progressistes — nos politiques axées sur la croissance — à celui qu'elle affichait à l'époque où le chef de l'opposition était ministre des Finances, où il faisait des compressions dans les soins de santé et l'éducation et, franchement, où il obtenait de très piètres résultats en matière de croissance économique. Nous avons atteint en 2015 un taux de croissance économique de 2,3 % en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait du meilleur taux de croissance au Nouveau-Brunswick depuis 2004 et du troisième en importance au pays. Il est estimé que l'économie a continué de croître en 2016 et que la croissance se poursuivra en 2017. Pendant les quatre années du mandat du chef de l'opposition à la tête des finances, l'économie s'est contractée dans la province. Nous ferons la comparaison à tout moment.

M. Higgs : Encore une fois, laissant de côté le bilan de l'ancien gouvernement, je peux comprendre pourquoi le gouvernement actuel ferait fi de son bilan parce qu'il est lamentable. Qu'en est-il des 10 000 emplois? Statistique Canada indique que, en septembre 2014, soit le dernier mois au pouvoir du gouvernement précédent, la population active au Nouveau-Brunswick se chiffrait à 391 700 personnes. Le nombre d'emplois s'élevait à 354 100. Lorsque nous comparons ces chiffres aux chiffres de janvier 2017 du gouvernement Gallant, enregistrés par Statistique Canada, nous constatons que la population active a diminué de 5 100 personnes et que 2 200 personnes de moins travaillent. Le premier ministre veut-il bien admettre que l'économie n'est ni en plein essor ni florissante lorsque nous l'exprimons en nombre de personnes, soit la seule expression qui compte vraiment? Merci.



L'hon. M. Gallant : L'économie de notre province a connu une croissance en 2015, laquelle devrait se poursuivre en 2016 et en 2017 et se traduire par un taux de croissance de 3,3 % pour les trois années en question. Pendant le mandat du chef de l'opposition à titre d'ancien ministre des Finances, l'économie provinciale a progressé de 0,2 % en 2011, puis s'est contractée de 1 % en 2012, de 0,3 % en 2013 et de 0,1 % en 2014.

Je suis très fier de ce que les gens du Nouveau-Brunswick ont accompli au cours des trois dernières années ; ils ont travaillé très fort pour créer des emplois et des possibilités. Nous ferons ce que nous pouvons, en tant que gouvernement, pour appuyer les gens de façon positive.

Si le chef de l'opposition veut parler du bilan de nos gouvernements respectifs, je lui demande de répondre à la question suivante : Que pense-t-il du fait qu'il n'a pas réussi à stimuler la croissance du PIB lorsqu'il était ministre des Finances? Sur le plan économique, combien d'emplois son gouvernement a-t-il créés — le gain net? Il serait vraiment bien d'entendre le chef de l'opposition s'exprimer à cet égard.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Budget

M. Higgs : Encore une fois, le premier ministre s'abstient de répondre à une question posée. Il ne traite ni des questions qui touchent son gouvernement ni du rendement de son gouvernement. Je peux comprendre pourquoi. J'imagine que je ne voudrais pas en parler non plus.

Le discours du budget prononcé mardi a fait état d'une croissance démographique au Nouveau-Brunswick. Les résultats du recensement qui ont été annoncés mercredi montrent que le Nouveau-Brunswick est la seule province ayant une population déclinante et la première province depuis 2006 à connaître une décroissance démographique. Le discours du budget a été préparé par les doreurs d'image du gouvernement Gallant. Quant au recensement de la population, il a été préparé par Statistique Canada. À la lumière des faits, le premier ministre veut-il dire quelques mots pour apporter, sur l'impression qui se dégage du discours du budget, un nouvel éclairage? Merci.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition ne se rend pas compte que les gens qui écoutent savent qu'il ne veut pas parler de son bilan. De 2006 à 2010, nous avons en fait observé une assez bonne croissance démographique. De 2010 à 2014, la situation démographique a été catastrophique. Malheureusement, le chef de l'opposition ne reconnaît toujours pas que la situation était attribuable à son approche, en tant que ministre des Finances, qui consistait à faire des compressions dans l'éducation et les soins de santé. Voilà qui, en retour, a nui à notre économie.



Heureusement, nous privilégions l'investissement et la croissance. Nous nous employons à faire des investissements record dans l'éducation et les soins de santé et à faire des investissements qui stimuleront l'économie. Même si la dernière décennie a été difficile dans la province — puisque, pendant quatre années, nous avons été contraints de subir les compressions faites par le chef de l'opposition dans l'éducation et les soins de santé —, notre économie prend un nouvel élan. Nous prenons un nouvel élan en tant que province. Les gens du Nouveau-Brunswick devraient être fiers de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant.

M. Higgs : Il semble que le seul qui croit que la province prend un nouvel élan, progresse et connaît un essor, c'est le premier ministre. Lorsqu'il se regarde dans le miroir, il se le répète chaque matin.

Dans un commentaire publié, Krista Ross, directrice générale de la Fredericton Chamber of Commerce, explique que les membres souffrent de saturation fiscale et que les coûts liés aux augmentations prévues aux derniers budgets continuent de s'accumuler et de ralentir l'économie. Dans un autre texte, Carol O'Reilly, de la Chambre de commerce de Moncton, note que quantité de taxes et d'impôts accablent le milieu des affaires : la TVH, les taxes sur l'essence et le carburant diesel, les augmentations de l'impôt foncier, le salaire minimum, les taux de cotisation relatifs à l'indemnisation des accidents au travail et bientôt une taxe sur le carbone et une bonification du RPC.

Les propos en question, ce n'est pas moi qui les ai tenus. Ils ont été formulés par des personnes dans le domaine des affaires et du commerce. Ils ont été formulés par des personnes qui s'y connaissent en affaires. Le premier ministre est-il d'avis que les chambres de commerce ont soulevé des points légitimes? S'il pense que oui, pourquoi ne les écoute-t-il pas? Comment peut-il continuer à faire fi de leurs propos?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Notre gouvernement se concentre sur la croissance économique. Nous faisons des investissements stratégiques dans le domaine de l'éducation ainsi que dans le système de santé, et ce, non seulement pour améliorer la qualité de vie des gens de la province, mais aussi parce que c'est important pour l'économie.

En effet, nous sommes en train d'attirer des investissements et des entreprises qui démarrent ici, dans la province, parce que ces entrepreneurs savent que nous sommes en train d'investir dans le domaine de l'éducation. Ils savent que, ici, leurs enfants jouiront de possibilités. Ils savent aussi que la province aura une main-d'oeuvre qualifiée et forte, qui va les aider à faire croître leurs entreprises, leur permettant ainsi de rivaliser avec la concurrence sur la scène internationale.

De plus, ces entrepreneurs savent que nous sommes également en train d'investir dans le système de santé, faisant en sorte que leurs employés soient en bonne santé et que leurs entreprises soient compétitives à l'échelle internationale.



Ce qui est évident, c'est que le chef de l'opposition ne comprend pas l'importance d'investir dans le domaine de l'éducation et dans le système de santé pour faire croître notre économie.
[Traduction]

Immersion en français

M^{me} Lynch : Le 30 septembre 2016, le premier ministre a annoncé le rétablissement en 1^{re} année du programme d'immersion en français. Du même coup, il a promis que le gouvernement chercherait à améliorer l'accès au programme dans les écoles en milieu rural. Voici ma question pour le premier ministre : Jusqu'à où son gouvernement libéral est-il prêt à aller pour accroître l'accès au programme d'immersion en français dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Kenny : Le jour où nous avons annoncé le rétablissement en 1^{re} année du programme d'immersion en français dans notre système d'éducation s'est avéré un jour historique. Notre gouvernement est celui qui aura investi le plus dans l'éducation, pour l'avenir. Nous mettrons les bonnes ressources aux bons endroits.

En ce moment, nous estimons que le nombre d'inscriptions au Nouveau-Brunswick demeure stable. Plus de 1 800 élèves se sont inscrits au programme d'immersion en français. Nous nous assurerons de pouvoir offrir les services pour les années à venir et nous veillerons à ce qu'ils soient offerts dans les régions rurales. Il y a, au Nouveau-Brunswick, des régions rurales où le niveau de participation n'est peut-être pas celui que nous souhaiterions observer. Cependant, nous travaillerons de concert avec les collectivités, les écoles, les directions d'école et les districts de ces régions pour que les programmes puissent être offerts.

Nous sommes très fiers de notre bilan en éducation, contrairement au bilan qu'a affiché le gouvernement précédent, qui forme l'opposition et qui a fait des compressions en éducation. Nous faisons des investissements record aux bons endroits. Nous croyons que ce que nous accomplissons en éducation portera vraiment des fruits dans les années à venir.

M^{me} Lynch : Nous conviendrons tous que le Nouveau-Brunswick a subi des changements démographiques considérables au cours des 20 dernières années et que ce qui pouvait avoir fonctionné à l'époque n'est peut-être plus pertinent aujourd'hui. Ma question pour le premier ministre est la suivante : Enjoindra-t-il à ses responsables gouvernementaux d'examiner le nombre minimum d'inscriptions pour la 1^{re}, la 3^e et la 6^e année, soit les points d'entrée au programme d'immersion en français, et de l'abaisser selon le contexte démographique actuel?

L'hon. M. Kenny : Au ministère de l'Éducation, nous nous occupons au quotidien de la question et travaillons avec les districts pour suivre l'évolution du nombre d'inscriptions dans l'ensemble de la province, à mesure qu'elles sont reçues. Voilà pourquoi nous travaillons de façon très diligente avec nos éducateurs, les districts et le ministère de l'Éducation pour nous assurer d'avoir les ressources appropriées en place pour l'année scolaire qui débute en septembre.



Nous comprenons tous, il faut se le dire, que, dans le contexte de l'initiative en question, il est préférable de commencer le plus tôt possible. Même l'ancien porte-parole en matière de l'Éducation l'a dit. Ce que nous devons faire, c'est continuer à travailler avec nos districts, avec les parents et avec les éducateurs au sein de notre système pour faire en sorte d'avoir en place un bon programme. Voilà ce que nous accomplirons grâce aux ressources appropriées. Je suis très content de notre bilan en matière d'éducation. Je suis très content de notre gouvernement. Nous mettons les bonnes ressources aux bons endroits et nous nous assurons d'avoir le meilleur système d'éducation pour l'avenir.

M^{me} Lynch : Dans ma circonscription, un groupe a été créé afin de rétablir le programme d'immersion en français pour les élèves de la région de Grand Lake. Ce groupe a préconisé, principalement au moyen des médias sociaux, le rétablissement du programme, et il estime que le programme bénéficie de l'appui nécessaire. Étant donné les efforts croissants des parents, le premier ministre s'engagera-t-il à rétablir le programme d'immersion en français à la Minto Elementary Middle School et à donner aux élèves de la région de Grand Lake les mêmes possibilités que celles qui sont données aux élèves de nos centres urbains? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je veux simplement souligner quelques détails. Comme nous le savons, il est préférable de commencer l'immersion le plus tôt possible. Voilà pourquoi l'ancien porte-parole en matière de l'Éducation l'a lui-même affirmé il y a quelques mois lorsqu'il posait des questions au gouvernement. Il est probable que ce soit en outre pourquoi il est l'ancien porte-parole en matière de l'Éducation : c'est parce qu'il a tenu de tels propos.

J'ajoute que nous sommes très fiers du fait que nous basons la décision sur un rapport qui a été réalisé de façon non partisane par d'anciens ministres de l'Éducation — l'un d'entre eux ayant été ministre d'un gouvernement conservateur et l'autre d'un gouvernement libéral — qui ont parcouru la province pour écouter les experts, les parents, voire les enfants, et qui ont recommandé de rétablir en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion en français.

Je dois dire ceci. Je dois prendre la parole... Je me suis demandé si je devais le faire, mais je dois prendre la parole pour souligner l'ironie. Nous avons une députée du côté de l'opposition qui prend la parole pour plaider en faveur du rétablissement en 1^{re} année du point d'entrée au programme d'immersion en français dans sa collectivité, tandis que le chef de l'opposition pense qu'il s'agit d'un sujet de désaccord qui a ruiné la province, bien qu'il ne s'agisse pas de ce qui est offert depuis un certain nombre d'années. L'ironie me dépasse. Le chef de l'opposition doit déterminer s'il fait jour ou s'il fait nuit.

Route 11

M. Jeff Carr : Le premier ministre n'hésite pas à déformer les paroles d'autrui. Voilà qui ne fait aucun doute. Dernièrement, nous entendons le premier ministre se prêter souvent à de telles déformations.



Mes questions aujourd'hui s'adressent au ministre des Transports et de l'Infrastructure et portent sur la voie de contournement de Miramichi, située sur la route 11. Il semble y avoir des préoccupations au sein de la population de la région de Miramichi — en particulier dans la région de Chatham, étant donné les entreprises qui s'y trouvent — qui se demande pourquoi le ministre a tenu à dire une chose auparavant, pendant la campagne électorale, pour ensuite dire tout le contraire maintenant qu'il est ministre et au pouvoir.

Au printemps 2014, quand les plans de construction de la voie de contournement de Miramichi ont été dévoilés, le ministre a dit très clairement que celle-ci nuirait au développement économique de la circonscription. Je me demande si le ministre est toujours du même avis aujourd'hui.

L'hon. M. Fraser : Oui, j'avais bel et bien des préoccupations quand le gouvernement d'alors a dévoilé le plan au cours de l'année que le député d'en face vient de mentionner. J'avais de véritables préoccupations parce que, à l'époque, les gens du côté du gouvernement n'avaient pas consulté le milieu des affaires. Ils n'avaient pas consulté la collectivité de Miramichi. J'ai soulevé ces préoccupations publiquement. L'ancien gouvernement a présenté un plan révisé après avoir mené les consultations en question, et, à mon avis, c'est tout à son honneur. Le plan ne tenait pas compte de tous les faits et de toutes les préoccupations des collectivités touchées, mais l'emplacement des bretelles de sortie du côté de Miramichi, lequel préoccupait le milieu des affaires, y avait été modifié. J'en félicite l'ancien gouvernement.

Cependant, l'ancien gouvernement n'a pas été en mesure d'obtenir du gouvernement fédéral les fonds nécessaires à la réalisation du projet. Nous sommes rendus maintenant à l'étape où nous ne faisons pas que parler de la route 11 et de la voie de contournement de Miramichi. Nous sommes en fait à réaliser le projet, et je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui veille vraiment aux intérêts supérieurs et à la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et de ma collectivité.

M. Jeff Carr : Je pense que le logo et le slogan du gouvernement actuel ne devraient pas être « Écouter et obtenir des résultats », mais plutôt « dire une chose et en faire une autre ». D'après moi, ce serait le logo à utiliser. Le ministre était manifestement contre la voie de contournement de Miramichi. Il était de toute évidence contre le projet. Il s'est exprimé abondamment à cet égard.

Il a dit qu'il était contre-productif de dépenser autant d'argent pour construire une route qui risque de diminuer le revenu des propriétaires de petites et moyennes entreprises de Miramichi.
[Traduction.]

Voici l'une des autres observations qu'il a faites à cet égard :

« Une des principales raisons justifiant la (réfection) de la route 11, outre la sécurité, car la sécurité est l'une des principales raisons, était de favoriser le développement économique et d'aider le nord de la province — il est donc plutôt ironique que le plan qui sera présenté par les



gens du gouvernement nuise considérablement à plus de 20 entreprises qui exercent leurs activités le long du tronçon de route en question. » [Traduction.]

Le ministre se portera-t-il à la défense des 20 entreprises qui crient à l'aide? Se portera-t-il à la défense des entreprises ou les laissera-t-il fermer leurs portes?

L'hon. M. Fraser : Je trouve qu'il est un peu ironique de la part du député d'en face de parler de ce qui se passe dans la circonscription de Miramichi.

Je suis très fier du travail que nous accomplissons dans la collectivité de Miramichi et partout dans la province pour favoriser le développement économique. Le projet de la route 11 permettra de créer plus de 2 500 emplois sur une période de quatre ans. Il s'agit d'un investissement de 272 millions de dollars. En tant que gouvernement, ce sont des fonds que nous sommes en mesure d'investir selon nos priorités en matière d'investissement, soit les soins de santé et l'éducation, la croissance économique et la création d'emplois.

Je peux vous dire que le projet n'aurait jamais été possible sous la gouverne de l'opposition. En fait, les gens de l'opposition en ont parlé. Ils n'ont pas mis le projet à exécution. De notre côté, nous faisons vraiment du projet une réalité. Les travaux seront entamés l'année prochaine. La planification est déjà en cours.

Quant aux entreprises qui ont des préoccupations, j'ai rencontré individuellement leur propriétaire. Je continuerai à les rencontrer et à travailler avec eux. Nous mettons le projet en branle pour les bonnes raisons. Nous sauverons des vies. Il y a eu, rien que sur le tronçon de route en question à Miramichi, 275 collisions, incluant huit décès. Nous mènerons le projet à bien.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Jeff Carr : Il est le ministre qui dit une chose, mais qui en fait une autre. Je vais faire un autre bref retour en arrière, un retour en arrière au printemps 2014. Au moment où les manifestations contre l'avortement se déroulaient à l'Assemblée législative, le ministre a dit qu'il n'y avait rien de plus précieux que la vie d'un enfant. Voilà qui ne fait que confirmer que le ministre est prêt à dire une chose avant les élections, mais à dire tout le contraire une fois qu'elles ont eu lieu. Nous devons nous demander ceci : Quelles sont les priorités des gens de Miramichi et de ceux qui habitent dans la région de Chatham? Le pont Anderson est-il pour eux en tête de liste des priorités, ou la voie de contournement de Miramichi constitue-t-elle pour eux une priorité?

Les propriétaires d'entreprises ont reconnu que le ministre leur a tendu une branche d'olivier en voulant discuter du sujet, mais ils n'ont pas grand espoir d'obtenir des résultats. Le ministre prendra-t-il la parole pour appuyer les entreprises, comme il l'a fait avant les élections, ou les laissera-t-il tomber maintenant que les élections ont eu lieu et qu'il siège au Cabinet?



L'hon. M. Fraser : Je vais dire au député d'en face ce que je vais faire. Je continuerai de travailler avec notre chef et notre équipe de ce côté-ci de la Chambre pour investir encore des centaines de millions de dollars dans la région de Miramichi. Voilà ce que je vais faire. Je continuerai à obtenir des résultats, que ce soit l'ouverture d'une nouvelle école dans le secteur est de Miramichi, qui accueillera les enfants à l'automne... Quand le parti de l'opposition était au pouvoir, il a annulé le projet. Il a annulé ce projet. Nous, nous le réalisons, et l'école ouvrira en septembre. Une nouvelle école dans le secteur ouest de Miramichi a déjà ouvert ses portes, soit la Max Aitken Academy. Les enfants la fréquentent déjà. La route 11 représente un projet de 272 millions de dollars pour notre province. La construction d'un foyer de soins ultramoderne de 240 lits débutera très bientôt sous la direction de la ministre des Aînés et des Soins de longue durée, qui vient aussi de Miramichi et qui représente très bien les gens de Miramichi.

Le député d'en face, qui veut seulement faire de la politique partisane, n'a aucune leçon à me faire. Je continuerai à travailler avec l'équipe pour obtenir des résultats.

Agression sexuelle

M. Coon : La semaine dernière, le *Globe and Mail* a révélé que le Nouveau-Brunswick affichait le taux le plus élevé de plaintes pour agression sexuelle considérées par la police comme étant non fondées, soit 32 %. La moyenne nationale était de 19 %, tandis que, à Saint John, 51 % des plaintes pour agression sexuelle étaient rejetées, car elles étaient considérées comme étant sans fondement. Voilà qui est extrêmement alarmant, puisque la violence sexuelle est déjà sous-signalée dans notre province. Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick demande au gouvernement d'agir immédiatement. Voici ma question : Compte tenu du faible taux de condamnation, que fait le ministre de la Justice et de la Sécurité publique pour réparer l'injustice à l'égard des femmes qui dénoncent une agression sexuelle à la police?

L'hon. M. Gallant : En tant que ministre responsable de l'Égalité des femmes et en tant que premier ministre, j'espère que le député d'en face ne voit pas d'inconvénient à ce que je réponde à la question. La situation est très troublante et alarmante, et nous en sommes tout à fait conscients. Je tiens simplement à vous faire part de ce qui a été fait depuis la publication du rapport et à en informer les parlementaires.

Nous avons en fait eu une réunion et une conversation avec les ministres responsables de l'égalité des femmes pour la région de l'Atlantique ; Terre-Neuve-et-Labrador a pour sa part envoyé la vice-présidente de sa Chambre, que vous avez présentée pas plus tard que la semaine dernière. Nous avons discuté de la façon dont nous pourrions convenir d'une réponse appropriée pour nous assurer d'examiner ce qui est une situation très inquiétante. Nous avons aussi eu une conversation avec la ministre fédérale responsable de la question. Le même message lui a été transmis, soit que nous voulions aussi travailler avec le gouvernement fédéral relativement à toute mesure qui, pour lui, serait à prévoir, en fonction du rapport.



Je remercie vivement le chef du tiers parti d'avoir porté la question à l'attention de l'Assemblée législative.

M. Coon : Tous les corps de police du Nouveau-Brunswick se sont engagés à réexaminer les plaintes pour agression sexuelle qu'ils avaient rejetées, mais le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick veut que des experts de centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle participent au processus de réexamen. Voici la question : Le ministre veillera-t-il à ce que, dans le cadre du réexamen des cas, nos corps de police fassent appel aux personnes possédant une expertise de première ligne et de l'expérience en matière de prestation directe de services relativement à la violence sexuelle?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je me lève pour mentionner rapidement au député que, en tant que gouvernement, nous prenons la question très au sérieux et voulons travailler avec nos homologues de la région de l'Atlantique ainsi qu'avec le gouvernement fédéral relativement à toute action qui serait menée et que nous jugerions tous appropriée. Il a déjà été demandé à des fonctionnaires de discuter précisément d'une solution potentielle et de la façon dont nous pourrions coordonner nos efforts pour analyser la situation et, au bout du compte, y remédier.

En ce qui concerne le Conseil des femmes, je tiens simplement à dire au député d'en face et à toute l'Assemblée législative que j'ai bel et bien rencontré le Conseil des femmes en fin de semaine, soit samedi dernier. Nous avons de fait discuté de la question. J'ai fait savoir au conseil que nous travaillons avec nos homologues de la région et du fédéral pour que nous en arrivions à une réponse et à une analyse et que, bien entendu, nous rectifions la situation dès que possible. Il reste à décider de la façon exacte dont nous procéderons, mais, à ce moment-ci, je peux vous dire que nous prenons la question très au sérieux et travaillons avec nos collègues pour nous assurer de faire progresser le dossier le plus vite possible.

M. Coon : C'est vraiment bien que le premier ministre prenne la question avec autant de sérieux, vu sa responsabilité envers les femmes et à titre de premier ministre. Je tiens toutefois à poser la question suivante : Étant donné la nécessité d'une surveillance plus étroite et soutenue de la façon dont nos corps de police traitent les cas d'agression sexuelle, le gouvernement actuel cherchera-t-il à savoir pourquoi 10 des 12 corps de police du Nouveau-Brunswick ont classé des plaintes pour agression sexuelle comme non fondées, et ce, à un taux supérieur à la moyenne nationale? Le gouvernement fera-t-il ensuite part des conclusions à la Chambre?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Pour nous, c'est un dossier très sérieux, et nous trouvons que c'est très important d'analyser la situation pour en arriver à une réponse assez rapidement. Pour ce faire, nous avons déjà entrepris des pourparlers avec les autres gouvernements et plus particulièrement avec les ministres responsables de l'égalité des femmes dans les provinces de l'Atlantique ainsi qu'avec notre collègue au fédéral. Nous voulons nous assurer de coordonner nos réponses et nos analyses respectives. Ce travail sera peut-être fait conjointement, ou



encore peut-être que nous amènerons tous à la table nos propres analyses de la situation pour coordonner nos actions.

En ce moment, je peux vous dire que notre gouvernement traite ce dossier avec beaucoup de sérieux. Nous aurons une réponse, mais il reste à voir de quelle façon exacte nous travaillerons avec le gouvernement fédéral et les autres provinces. Très bientôt, nous ferons une mise à jour à la Chambre concernant ce sujet très important.

[Traduction]

Systeme d'éducation

M. Stewart : En décembre dernier, les résultats de l'enquête du PISA ont été publiés dans l'ensemble du Canada. Dans le document en question, après la présentation des résultats pour le Nouveau-Brunswick, figure un point intéressant dont, selon moi, peu de gens du Nouveau-Brunswick sont au courant. Le secteur francophone de notre système d'éducation provinciale est celui qui connaît l'amélioration la plus marquée du Canada et, selon certaines recherches, il occuperait le huitième rang mondial au chapitre du progrès. Des progrès ont été réalisés au cours des quatre dernières années. Je considère qu'il s'agit là d'une réussite et, aujourd'hui, je pose encore une fois la question suivante au ministre de l'Éducation : Quelles mesures ou quels principes ont contribué à accélérer à ce point les progrès réalisés par le secteur francophone? Merci.

[Original]

L'hon. M. Kenny : Je dis bravo au secteur francophone, qui fait du bon travail pour les élèves du Nouveau-Brunswick ; les résultats sont très bons. Cependant, c'est nécessaire d'expliquer certaines choses au député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

[Traduction]

Le PISA est un outil qui est couramment utilisé pour orienter la prise de décisions, qui renseigne sur une base continue et qui permet d'améliorer l'éducation. En lecture et en sciences, le Nouveau-Brunswick s'est classé particulièrement au-dessus de la moyenne des pays participants, et, en mathématiques, la moyenne provinciale équivaut à celle des pays participants.

Contrairement à ce qui est observé pour la plupart des provinces, aucune différence importante n'est décelée entre les élèves francophones et anglophones en ce qui a trait aux sciences et à la lecture. Toutefois, les élèves du secteur francophone ont bel et bien obtenu des résultats supérieurs en mathématiques, et nous tenons à les féliciter à cet égard. Les mathématiques sont l'un des domaines sur lesquels nous mettons maintenant l'accent pendant la première année de mise en oeuvre du plan d'éducation du secteur anglophone. Le secteur francophone fait de l'excellent travail en adoptant à l'égard de l'éducation une approche communautaire, et



nous faisons maintenant de même au sein de notre secteur anglophone. Nous mettons les bonnes ressources en place pour réaliser des améliorations.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Stewart : Ce que je tenais à souligner en posant la question, c'est que, dans l'ensemble, le secteur francophone s'améliore. Le travail a débuté il y a quatre ans, et le secteur estime en avoir encore à faire.

Ma question est la suivante. Il est pour moi évident que les deux secteurs font, je le suppose, des choses différentes. Encore une fois, ma question aujourd'hui est la suivante : Quelles mesures prises par le secteur francophone au cours des quatre dernières années, depuis son adoption d'une telle approche, se sont traduites par des améliorations dans tous les domaines? Selon moi, il est très important que le ministre de l'Éducation communique les renseignements à cet égard, car si les deux secteurs faisaient quelque chose d'extrêmement différent l'un de l'autre, ils pourraient travailler ensemble et apprendre l'un de l'autre, ce qui pourrait entraîner une amélioration globale des résultats pour le Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, j'aimerais poser la question suivante : De façon précise, quelles mesures prises par le secteur francophone se traduisent par des améliorations dans tous les domaines en question? Merci.

L'hon. M. Kenny : Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons tenu de vastes consultations et nous avons travaillé avec le secteur de l'éducation et nos collectivités. Le secteur francophone accomplit de très belles choses en adoptant une approche communautaire. Nos deux programmes d'éducation ayant maintenant amorcé la mise en oeuvre des plans d'éducation de 10 ans, nous instaurerons aussi dans le secteur anglophone les pratiques exemplaires utilisées. Nous apprenons les uns des autres. Voilà la différence entre le gouvernement actuel et l'ancien. Quand les gens d'en face étaient au pouvoir, ils travaillaient en vase clos et ils ne communiquaient pas. Aujourd'hui, je vois les gens au sein de nos systèmes d'éducation travailler ensemble et favoriser l'échange relativement aux pratiques exemplaires.

Quand une collectivité choisit de jouer un rôle dans l'éducation, de bonnes choses se produisent, et c'est ce qui se passe actuellement. De bonnes choses se produisent en éducation. Nous avons des investissements record dans l'éducation. Nous travaillons de concert avec nos districts. Nous travaillons de concert avec notre personnel enseignant. Nous travaillons de concert avec nos collectivités. Nous faisons de même avec les familles et avec tous les gens de la province. Toute la province doit se mobiliser pour qu'une telle initiative puisse être mise en oeuvre. Je suis très content que, de ce côté-ci de la Chambre, nous offrons un des meilleurs systèmes d'éducation pour l'avenir. J'espère que l'opposition apportera son concours et essaiera de ne pas...

M. Stewart : Je cherche à obtenir une réponse. Entre 2012 et 2015, les écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont atteint le plus haut taux d'amélioration du pays. En sciences, les résultats à l'échelle nationale ont augmenté de 3 points, tandis que ceux des écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 27 points. En lecture, les résultats à



l'échelle nationale ont augmenté de 4 points, tandis que ceux du secteur francophone du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 22 points. En mathématiques, les résultats à l'échelle nationale ont diminué de 2 points, tandis que ceux des écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont augmenté de 5 points. Comme vous pouvez le constater, je ne cherche pas vraiment à faire de comparaison entre les deux secteurs. Le secteur francophone s'améliore rapidement, voilà tout.

Je pense qu'il est très important que nous... Le ministre parle d'échanges relativement aux pratiques exemplaires et de la participation à l'échelle communautaire, mais qu'échangent donc les secteurs? Quelles connaissances le secteur anglophone peut-il acquérir du secteur francophone, qui, semble-t-il, connaît du succès?

L'hon. M. Kenny : Je pense que nous connaissons du succès. Nous réussissons en travaillant ensemble.

Nous voyons dans le secteur francophone l'adoption d'une approche communautaire où toute la collectivité se mobilise. Le secteur francophone fait aussi ce que nous appelons de la gestion du rendement pour cerner les difficultés et mesurer le progrès. Dorénavant, nous utiliserons les outils en question dans le secteur anglophone et y créerons des possibilités, comme il est clairement indiqué dans le plan d'éducation. Il est important que nous continuions d'appliquer les pratiques exemplaires utilisées dans chaque secteur afin d'améliorer l'ensemble du système.

Contrairement aux gens de l'opposition, qui essaient encore aujourd'hui de trouver une pomme de discorde, nous, pour notre part, voulons pouvoir tendre la branche d'olivier aux gens de l'opposition pour qu'ils travaillent avec nous et nos collectivités afin que nous puissions relever tous les aspects positifs qui ressortent de l'ensemble des secteurs de notre système d'éducation. Grâce aux investissements record que nous réalisons là où il faut, à la participation des personnes compétentes et au travail de collaboration de l'ensemble de la collectivité, nous connaissons du succès.

Fiscalité

M. Fitch : Vendredi, le gouvernement Gallant a fait deux annonces, l'une concernant la mine Sisson et l'autre concernant les Premières nations et les recettes perçues sur l'essence et le tabac. Il a été mentionné qu'il y avait, dans les deux cas, un lien. Toutefois, j'aimerais d'abord me pencher sur l'accord fiscal.

La ministre expliquerait-elle si des consultations ont été menées et s'il a été tenu compte des préoccupations des détaillants d'essence indépendants, telles que la dissociation relative à la TVH ou l'établissement d'un plafond? Encore une fois, dans la province, les détaillants doivent pouvoir savoir qu'ils ont été entendus et que leurs opinions ont été prises en considération. Le tout influe sur la possibilité, pour les détaillants, de poursuivre leurs activités commerciales et de continuer à employer des gens du Nouveau-Brunswick dans la province.



Je sais que la ministre parlera de la diminution du partage qui, de 95:5, passera à 70:30, mais il reste que, selon le budget, les recettes augmenteront en fait de 7 millions de dollars. Quelle considération la ministre a-t-elle accordée aux questions soulevées par les détaillants d'essence indépendants?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Rogers : D'abord, je dois dire que je suis un peu déçue que, une semaine après le dépôt du budget, on ne m'ait encore posé aucune question à ce sujet.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle le député de Riverview à l'ordre.

L'hon. M^{me} Rogers : Je tiens toutefois à répéter que nous avons bel et bien écouté les gens du Nouveau-Brunswick. Nous respectons effectivement nos engagements et nous investissons stratégiquement pour le bien du Nouveau-Brunswick, tout en protégeant ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit avoir beaucoup d'importance, c'est-à-dire la santé et l'éducation.

Nous sommes très fiers de notre budget, et nous sommes aussi très fiers des nouveaux accords fiscaux que nous avons pu réaliser en collaboration avec nos voisins des Premières nations. Il s'agit d'accords de collaboration. Comme nous le faisons toujours, nous avons tenu compte de toutes les parties prenantes concernées.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

